

FONDATION ORLEANS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

"Objectif : Insertion Professionnelle"



La raison d'être de la Fondation Orléans

la Fondation Orléans, en mobilisant son écosystème, a pour ambition de trouver des solutions à des fragilités ou des besoins du territoire.

Nous voulons contribuer au développement local en faisant émerger des initiatives sociales, économiques, éducatives et académiques qui favorisent l'égalité des chances et enrayerent le déterminisme social et les précarités.

Nous voulons faire de l'Orléanais un territoire de réussite qui privilégie la coopération, l'innovation et la performance économique et sociale.



La Fondation Orléans a été créée en 2019 à l'initiative de la Ville d'Orléans sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'exclusion (FACE) avec le Crédit Mutuel Centre, EDF et Thélem Assurances et l'Université d'Orléans.

Editorial **2**
Mécénat **3-4**



Projets soutenus **5-14**

Gouvernance **15**
Compte de résultat **16**



Perspectives **17 - 18**

2022 : une année d'actions et d'innovation



Après ces années Covid, qui avaient durement mis à l'épreuve notre Fondation sans pour autant jamais interrompre son action, L'année 2022 aura été celle de la reprise de notre développement.

Une reprise d'activité

Cette reprise aura été marquée par une action forte en matière d'insertion professionnelle, s'inscrivant dans nos objectifs de soutien de la cohésion sociale dans notre territoire orléanais.

Innovante dans sa forme, par le premier appel à projet lancé par notre Fondation, cette action cherche à répondre aux besoins des personnes exclues de l'emploi et aux besoins de recrutement des entreprises, devenu encore plus difficile après la crise Covid.

La qualité des projets présentés aura été pour nous une belle satisfaction et un indicateur très positif de la diversité et de la qualité des acteurs locaux mobilisés sur ce tel enjeux !

Je veux aussi saluer l'engagement à nos côtés de la ville d'Orléans et de la Métropole, initiatrices et soutiens de long terme, permettant de travailler dans la confiance et dans l'écoute.

Je suis également convaincu du potentiel que recèle la présence originale de l'Université d'Orléans parmi nous, potentiel que nous devons avoir à cœur de développer davantage à l'avenir.

Et des projets pour 2023

Forts de ces premiers succès, nous avons souhaité ouvrir en 2023 une thématique nouvelle et mobilisatrice, celle de la lutte contre la pauvreté des jeunes. Pour cela, nous avons fait le choix de nous appuyer sur le programme et sur l'expérience territoriale du fonds d'action Break Poverty.

La perspective d'associer pour un tel enjeu nos entreprises mécènes, grandes et petites, à des acteurs associatifs déjà engagés dans notre territoire doit nous aider à consolider et à élargir encore la Fondation Orléans, en associant toujours le développement économique et la cohésion sociale.

Jean-Paul COMBEMOREL
Président de la Fondation Orléans

Un grand Merci aux mécènes qui nous soutiennent !



En 2022, la levée de fonds a permis de réunir ...

228 392 euros

(+ 78% vs 2021)

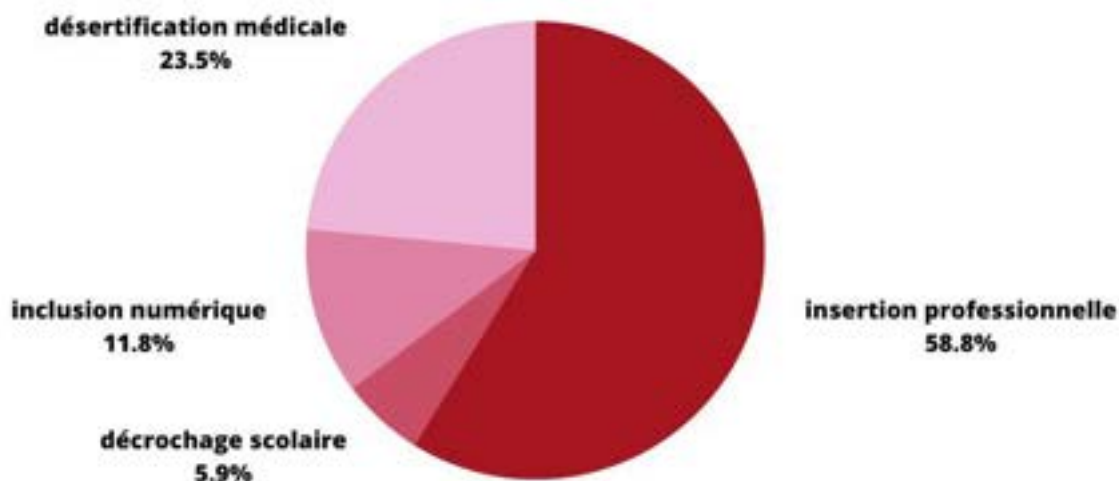
20 projets ont été étudiés

8 ont été retenus



au service de 4 causes majeures

le décrochage scolaire
l'insertion professionnelle
l'inclusion numérique
la désertification médicale



2022 – Objectif insertion professionnelle

A la Fondation Orléans, nous considérons que **l'insertion professionnelle est un enjeu primordial** pour trois raisons :

Au niveau individuel, elle contribue à sortir du chômage et de la précarité les plus fragilisés. En leur permettant d'accéder à l'emploi, ainsi on contribue grandement à améliorer leurs conditions de vie, à accéder à la stabilité financière et à renforcer leur insertion sociale.

Au niveau de l'entreprise, l'insertion professionnelle est essentielle à un moment où les tensions sur le recrutement sont un des freins majeurs au développement des entreprises. Elle facilite l'identification, le recrutement et une meilleure intégration au sein de l'entreprise.

Enfin, c'est un **enjeu sociétal et territorial** important. En contribuant à réduire le taux de chômage, une bonne insertion professionnelle renforce la cohésion sociale et favorise l'égalité des chances.

C'est pour toutes ces raisons que **nous avons lancé un grand appel à projet sur l'insertion professionnelle en 2022 doté de 100 000 €.**

Nous avons été surpris par le nombre et la qualité des projets qui nous ont été adressés. Les membres du comité exécutif, outre les critères de sélection habituels de nombre de bénéficiaires, de pérennité des projets proposés, ..., ont apprécié les projets avec leur œil de dirigeants d'entreprises en se posant la question de ce qui serait le plus pertinent.

Nous avons donc sélectionné **quatre projets** qui vous sont présentés dans les pages suivantes.



L'insertion professionnelle

La Fédération Compagnonique

forme aux métiers du bâtiment et permet de compléter la pratique professionnelle, acquérir de nouveaux savoir-faire, ... et obtenir un CAP, BP, BTS et/ou Licence Art et Métier

La fondation finance l'équipement de son centre de formation de La Chapelle-Saint-Mesmin d'un espace numérique et informatique qui permettra d'intégrer les usages numériques dans les parcours de formation des compagnons et dans leur recherche d'emploi.

Aménagement de l'espace numérique partagé par les apprenants du corps de métiers "menuiserie pose et installation" avec une ouverture officielle prévue en avril 2023



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE



Ce qui nous a convaincu :

- la formation numérique indispensable aujourd'hui dans les parcours professionnels comme dans la vie quotidienne.
- le taux d'emploi très élevé en sortie de formation (90%) et le nombre de personnes formées (env. 150/an).
- l'adéquation entre la formation dispensée et le besoin des entreprises
- et bien sûr les valeurs du compagnonnage !

L'insertion professionnelle

Le Réseau Étincelle

est engagé en faveur de l'insertion des jeunes dits "décrocheurs" sans diplôme ou qualification (NEETS) et participe au rapprochement entre le monde de la jeunesse et celui de l'entreprise en animant des parcours de formation et de redynamisation en partenariat avec des entreprises.

La fondation finance deux sessions de formation et de remobilisation pour environ 25 jeunes.

Les deux premières sessions de formation et de remobilisation seront organisées en mars et juin 2023.



Ce qui nous a convaincu :

- la logique de remobilisation des jeunes pour qu'ils deviennent entrepreneurs de leur vie,
- la méthodologie éprouvée sur d'autres territoires.
- l'intégration de dirigeants et collaborateurs d'entreprises dans les sessions de formation.

L'insertion professionnelle

La ressource AAA

est une ressourcerie qui appartient au secteur du "Réemploi Solidaire".

Le réemploi représente un gisement potentiel d'emplois extrêmement dense dans le secteur de gestion des déchets. Il demeure un pôle d'innovation compte tenu des ressources matérielles très diversifiées et des compétences en jeu.

67 personnes en parcours d'insertion en 2022

15 sorties du dispositif avec un taux de réussite > 50%

255 tonnes d'objets collectés, valorisés à hauteur de 95,5%



Ce qui nous a convaincu :

- le principe de l'économie circulaire et du réemploi,
- la diversité des métiers proposés, technicien de collecte, valoriste, préparateur de vente en ligne, vendeur, ...,
- l'insertion par l'activité économique avec 2 modalités de vente, e-commerce et commerce traditionnel.

L'insertion professionnelle



La régie de quartier RESPIRE

installée quartier des Salmoneries, elle participe à l'insertion des personnes les plus éloignées du monde du travail et répond aux besoins de la population.

La plateforme mobilité RESPIRE est composée d'une auto-école, d'un vélo-école et d'un conseil en mobilité inclusive.

79 personnes ont été accompagnées par le conseil en mobilité

90 adultes ont appris à faire du vélo

40 codes et 24 permis de conduire ont été obtenus



Ce qui nous a convaincu :

- un public majoritairement composé de femmes pour le développement de leur autonomie et de leur mobilité,
- un moyen de transport adapté à leurs besoins, capacités et moyens financiers.
- un suivi renforcé pour évacuer tous les freins à l'apprentissage et à l'autonomie (psychologiques, culturels et sociaux).

L'inclusion numérique

Le Rés'O Numérique

est animé par le CRIA 45 (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme du Loiret).

L'accompagnement à l'apprentissage des outils informatiques est une priorité et demeure indispensable pour s'informer, faire valoir ses droits, se déplacer, communiquer, et s'insérer professionnellement.

La Fondation co-finance le poste de coordinateur du Rés'O.

9 séquences de formations dispensées

153 personnes formées aux outils numériques

Ce qui nous a convaincu :

- la nécessité de structurer les acteurs de l'inclusion numérique sur la métropole pour une meilleure efficacité,
- le support méthodologique de "WeTechCare", acteur de référence dans l'inclusion numérique,
- des solutions opérationnelles permettant de couvrir l'ensemble du territoire avec une offre de proximité.



L'illectronisme ou l'exclusion numérique concerne 20 % de la population à des degrés divers. Cette exclusion est souvent un mal qui s'ajoute à d'autres formes d'exclusion. Nombreux sont ceux qui manquent de compétences pour effectuer les démarches de base à l'ère du numérique, entrer en contact avec les services publics, faire valoir ses droits, chercher un emploi, télétravailler ou aider ses enfants pour les devoirs à la maison.



Atelier "Parents connectés" dans le cadre du Rés'O Numérique

La lutte contre le décrochage scolaire

Le Coup de Pouce

intervient auprès d'élèves de CP qui ont des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Le club réunit 5 enfants après la classe autour d'un animateur pour les aider à s'approprier les savoirs de base fondamentaux.

Quatre séances d'1h30 par semaine de novembre à juin.

Les parents sont régulièrement associés aux activités du club.

La fondation finance 2 clubs Coup de Pouce dans des écoles primaires de Saint Jean de Braye.

2 clubs ont été financés à Saint Jean de Braye

10 enfants ont bénéficié du Coup de Pouce CLÉ

Ce qui nous a convaincu :

- La pédagogie du dispositif Coup de Pouce.
- L'engagement des équipes enseignantes des écoles.
- L'implication obligatoire des parents dans les clubs.
- Les taux de réussite en fin d'année avec des enfants qui reviennent à un niveau standard.
- Et aussi, l'émotion des parents lors des cérémonies de fin d'année, très fiers des résultats de leur enfant.

Coup de Pouce
CLÉ



Signature de la convention de partenariat avec la Fondation d'Orléans à la mairie de St-Jean de Braye en présence de parents accompagnés de leurs enfants (12/11/22)

Le soutien aux étudiants en médecine

Des bourses pour les étudiants qui s'engagent à exercer à Orléans pendant au moins 5 ans

La fondation participe avec la ville d'Orléans et le Conseil départemental du Loiret au dispositif de bourses qui permet aux étudiants en médecine de couvrir une partie des frais d'inscription en contrepartie d'un engagement d'exercice sur le territoire d'au moins cinq années à l'issue de leur cursus de formation. Les bourses sont attribuées sur conditions de ressources

14 étudiants s'y sont engagés dès qu'ils seront diplômés.

La mise en place du tutorat de 1ère année

Ce dispositif est essentiel pour la réussite des étudiants de première année tant en termes de soutien académique que psychologique.

L'association Tutotours duplique son modèle tourangeau pour les étudiants de PASS (1ère année) de la nouvelle Faculté de médecine d'Orléans, qui pourront bénéficier d'un soutien dans les spécialités suivantes : médecine, maïeutique, pharmacie, kinésithérapie et odontologie.

La mise en œuvre de ce tutorat est financé aux 2/3 par la fondation. Il s'autofinancera dès la seconde année.

105 étudiants de 1ère année pourront en bénéficier.

Ce qui nous a convaincu :

**La nécessité de lutter contre la désertification médicale sur notre territoire,
La possibilité de donner les meilleures chances de réussite à tous les étudiants en médecine,**





Conférence de Gabrielle Halpern avec le club "Les Entreprises s'engagent" du Loiret. 24/11/2022



Signature de la Charte de l'Alliance Dynamique avec Béatrice Tourette, Déléguée Régionale du groupe La Poste. 21/09/2022



Remise des instruments de musique aux enfants des quartiers prioritaires (projet DEMOS, création d'un orchestre symphonique 28/2/2022



Signature de la convention de mécénat lors de la première convention RSE de VALLOIRE HABITAT. 2/12/22



**Aménagement de l'espace numérique
par les apprentis compagnons du Centre de formation
de la Fédération Compagnonnaïque du Loiret**



Club Coup de Pouce



Projet DEMOS



Journée des partenaires de Thémis Assurances

La gouvernance

Le Comité Exécutif est composé de trois collèges :

- **Les institutionnels**

Alexandre HOUSSARD, Conseiller délégué auprès du Maire d'Orléans,

Jean-Marc BAUCHIRE, Vice-Président de l'Université d'Orléans,
Agathe HENNION représentante de la Fondation abritante FACE.

- **Les dirigeants d'entreprises :**

Jean-Paul COMBÉMOREL, Directeur Régional d'EDF et Président de la fondation Orléans,

Isabelle OGÉE, Directrice Générale du Crédit Mutuel du Centre,
Nathalie ROJO, Directrice Générale Adjointe de Thélem Assurances.

- **Les personnalités qualifiées :**

Pascal TEBIBEL, Vice-Président d'Orléans Métropole,

Franck BEAUVALLET, Président du CREPI Loiret, le Club régional des entreprises pour l'insertion,

Valentin DOLIGÉ, Président de l'UDEL MEDEF.



Le Comité Exécutif se réunit quatre à cinq fois par an pour définir les orientations de la fondation, en contrôler l'exécution et décider des projets à soutenir.

Il est animé par Laurent FESNEAU, Délégué Général de la Fondation Orléans.

Compte Emplois - Ressources

2022*



EMPLOIS		RESSOURCES	
Charges de fonctionnement	84 599 €	Mécénat d'entreprises	153 390 €
Missions sociales	100 000 €	Subventions publiques	75 000 €
Solde des ressources non utilisées sur l'exercice	150 245 €	Report des ressources non utilisées sur l'exercice antérieur	106 454 €
Engagements à réaliser - Ressources affectées sur années ultérieures (2024 et 2025)	100 000 €	Produits à recevoir sur années ultérieures (2024 et 2025)	450 000 €

- Comptes simplifiés présentés sous réserve de validation ultérieure par les Commissaires aux Comptes de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, fondation abritante de la Fondation Orléans.

Notre projet pour 2023 :

Déployer le programme "Break Poverty Fundation" de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des jeunes

En France, plus d'un jeune sur 4 est pauvre

Petite enfance



- 500 mots maîtrisés à 3 ans pour un enfant de famille modeste
- 1000 mots pour un enfant de famille aisée

Scolarité



- 59% des enfants issus de milieux modestes ont le BAC
- 87% pour les milieux favorisés

Accès à l'emploi



- 12% des enfants d'ouvriers ou d'employés sont cadres
- 47% des enfants de cadres

9000 jeunes de moins de 25 ans sont en situation de fragilité sur le territoire d'Orléans Métropole

Notre objectif : prévenir la pauvreté des jeunes !

→ Trois axes d'action :



→ et un programme en 4 étapes



DIAGNOSTIC territorial des besoins

Définition des domaines d'action en matière de prévention de la pauvreté



IDENTIFICATION des projets locaux

Sélection de projets clés en main sur différents critères : Acuité du besoin / Efficacité / Potentiel de changement / Solidité de l'organisation



MOBILISATION des entreprises locales

Chaque entreprise s'engage à soutenir un ou plusieurs projets locaux sur trois ans



SUIVI DE L'AVANCEMENT des projets & mesures d'impact

Un rapport d'avancement chaque semestre à la disposition des entreprises

Plus forts ensemble, rejoignez-nous !

et suivez notre actualité



LinkedIn



1 rue Duparloup - 45000 Orléans - www.fondation-orleans.org
contact@fondation-orleans.org - 06 40 65 79 58